

Metz, le 08 novembre 2024

Service Temps Scolaires & Bâtiments

Pôle Education

N° chrono : CD/2024-10/19431 Affaire suivie par : Isabelle DEDUN Référente de territoire

03 87 55 55 03 idedun@mairie-metz.fr

Ecole Elémentaire Sainte Thérèse

8/10, rue du XXème Corps Américain 57000 METZ

Madame la Directrice, chers membres du conseil d'école,

Je souhaite par ce courrier vous apporter les éléments préparatoires au 1er conseil d'école de l'année scolaire 2024-2025.

Je tiens tout d'abord à remercier Madame la Directrice pour sa présence aux 2e Rencontres de l'Education qui ont réuni, le 10 septembre dernier à l'Hôtel de Ville, l'ensemble des directions des écoles messines en présence de l'Education Nationale. Cette réunion a permis au Maire et aux élus municipaux d'échanger sur les grands projets et actions portés ou accompagnés par la Ville auprès des écoles sur l'année passée et celle qui débute.

Lors de cette réunion, le catalogue des actions éducatives a été remis. Ressource privilégiée pour les écoles au cours de l'année, il présente une offre éducative riche et variée. J'invite les enseignants à profiter de ces opportunités en inscrivant les classes aux différentes actions.

En outre, j'ai eu le plaisir d'accueillir de nombreux parents, directions, associations ou partenaires à la réunion de politique éducative de la Ville de Metz à laquelle vous étiez invités au FC Metz Stadium, Boulevard des Légendes, le 8 octobre dernier. Les résultats des consultations sur le Projet Educatif de la Ville ont été présentés ainsi que la présentation des nouveaux axes de travail du Projet Educatif 2024-2027 de la Ville, suivi d'un temps d'échange collectif.

Après le succès retentissant des Jeux Olympiques et paralympiques Paris2024, je tenais encore à vous féliciter ainsi que les enfants pour votre contribution au relais de la Flamme des écoliers de Metz qui, durant 6 mois, a permis d'associer les élèves de la ville de Metz à cet évènement historique.

Pour cette nouvelle année scolaire, un autre évènement historique sera l'occasion d'animations avec les enfants des écoles élémentaires. Il s'agit en effet de célébrer la mémoire du 80^{ème} anniversaire de la libération de Metz et de la fin de l'Annexion. La Ville de Metz, en lien avec l'Education Nationale, proposera des actions pédagogiques sur les lieux de mémoire afin d'éclairer et de sensibiliser les enfants sur ces jours si importants de l'histoire de France.

Cette rentrée scolaire 2024-2025 a vu 6 écoles candidates de la Ville de Metz démarrer l'expérimentation de la tenue scolaire à l'école. Conçue et fabriquée par une entreprise messine, elle a été distribuée aux 800 élèves qui participent à cette expérience dont les bénéfices seront évalués dès cette année scolaire.

La transformation et la végétalisation des cours d'école fait partie des projets forts de la Ville de Metz, avec l'objectif 100% des écoles à finaliser d'ici 2027. Durant cet été, les 3 écoles élémentaires Auguste-Prost, Jean-Moulin et Notre-Dame ont fait l'objet

de travaux de réaménagement et de végétalisation de leur cour d'école. En 2025, ces travaux de végétalisation concerneront 14 écoles de la Ville.

Ces réalisations permettent d'adapter les cours aux enjeux climatiques, de travailler sur les problématiques d'infiltration des eaux pluviales et de déraccordement des toitures aux réseaux d'assainissement, de faciliter le jardinage et la reconnexion à la nature, mais aussi de prendre en compte la sécurisation des écoles et de leurs abords, le développement des mobilités douces, ou encore la refonte de la signalétique. Les maîtres d'œuvre retenus pour concevoir ces espaces réalisent des entretiens de concertation avec les écoles concernées afin d'observer les usages de la cour d'école, de consulter les enseignants et usagers de ces espaces et d'organiser avec les élèves des ateliers de sensibilisation et de co-conception de leur nouvelle cour.

Au sujet du ménage des écoles élémentaires, je tiens à vous informer que depuis le 1^{er} octobre un nouveau prestataire a la charge du nettoyage de l'école. Il s'agit de la société Promundus ASFDE57, en contrat pour trois ans. L'hygiène au sein des écoles est une priorité et les services du Pôle Education sont vigilants sur la qualité du service rendu par ce nouveau prestataire. Un cahier de liaison est à votre disposition pour faire part d'éventuelles difficultés rencontrées sur le nettoyage.

Je reviens vers vous sur vos demandes du conseil d'école du mois de juin dernier.

Des aménagements ont été réalisés rue Lançon afin d'assurer de meilleures conditions de sécurité et d'accessibilité :

- Sur le trottoir au niveau de l'accès à l'école et en direction de la rue Saint-Jean, le stationnement à cheval sur le trottoir a été supprimé et des potelets ont été implantés.
- Au niveau du passage piéton, le stationnement en amont a été supprimé et des potelets ont été implantés.
- A hauteur de la rue Saint-Jean, une place de stationnement pour personnes handicapées a été aménagée.

A noter que cette place permet le stationnement à proximité de l'école Sainte-Thérèse pour tous les usagers titulaires de la carte européenne ou de la carte mobilité inclusion avec la mention "Stationnement personnes handicapées", cependant à l'instar des autres places de stationnement pour personnes handicapées sur la voie publique, elle ne peut pas être réservée à l'usage exclusif d'une personne ou d'un établissement.

Les espaces résiduels ont également permis de créer du stationnement pour vélo dont 3 espaces plus importants sont plus particulièrement utilisables par des vélos cargos.

Il s'agit ici d'un premier aménagement de ce type sur l'Eurométropole de Metz qui fera l'objet d'une attention particulière quant à son utilisation et aux éventuelles modifications à apporter.

Deux panneaux de signalisation restent à mettre en place mais l'ensemble de l'aménagement est opérationnel depuis la rentrée scolaire.

Dans le cadre du PPMS, vous sollicitez des caisses afin de stocker de l'eau. Ce type d'achat n'est pas prévu par la collectivité mais peut être envisagé sur la coopérative de l'école.

Par ailleurs, la salle périscolaire a été aménagé à côté de la classe CP pour l'accueil d'une enfant a particularité.

Les parents d'élèves s'inquiètent de l'organisation du passage de relai après 16h30. Ils souhaitent savoir comment sont tenues à jour les listes entre les enfants qui sortent de l'école, ceux qui vont au périscolaire, ceux qui vont en APC / aide aux devoirs / soutien scolaire.

Nous avons eu de bons retours des enseignants en ce début d'année relevés lors de la réunion de concertation du 14 octobre. Les listes périscolaires sont gérées par la MJC Metz Sud sur la base des réservations effectuées par les familles via Mon Espace Famille.

Les listes de l'Aide aux devoirs proviennent de la même source, intervenant de la ville de Metz. Les autres listes sont gérées par les enseignants.

Concernant le nombre de personnel affecté à la cantine, je vous informe que les effectifs d'agents d'encadrement sont bien plus élevés que l'an dernier à la même période. Il y a 19 agents affectés à Sainte Thérèse pour environ 270 enfants accueillis en moyenne.

Les personnels bénéficient de nombreuses heures de formations internes sur plusieurs thématiques.

Le projet de végétalisation de la cour d'école a débuté dès le mois d'octobre par des séances de concertation avec les enseignants et les enfants menées par le maître d'œuvre de l'opération. Les études vont se poursuivre durant l'hiver sur la base des attentes et besoins recueillis et un projet sera présenté au printemps à l'équipe éducative et aux parents d'élèves. Les travaux seront réalisés à l'été 2025.

Les suggestions des parents d'élèves seront étudiées et intégrées dans la limité de la faisabilité technique et financière par le concepteur du projet de la cour.

L'association des parents d'élèves souhaiterait pouvoir disposer d'un espace de stockage au sein de l'école.

Cette demande est légitime et la ville est prête à y répondre favorablement lorsqu'un local sera disponible. A ce jour, il n'y a pas de solution à proposer dans le bâtiment de l'école car toutes les salles sont utilisées pour les enfants, sur le temps scolaire ou périscolaire, ce qui constitue des usages prioritaires.

En revanche, l'équipe enseignante, les équipes d'animation et l'équipe du restaurant sont également en attente d'un espace « calme » pour permettre à certains enfants agités ou qui en expriment le besoin de se poser.

Suite aux alertes répétés de la direction face aux pannes récurrentes du photocopieur, les services informatiques de la ville ont été mobilisés et ont envoyé en urgence des techniciens pour réparer, adapter des paramètres et former le personnel sur les bons usages de l'équipement. Certaines utilisations inadaptées étaient à l'origine de pannes.

Si certains parents ont pu se plaindre de problèmes d'inscription des enfants à la cantine via l'espace famille, je peux vous assurer que toutes <u>les</u> réservations effectuées dans les temps sont prises en compte et que les enfants sont alors bien inscrits sur les listes. L'inscription à une activité, la cantine par exemple, ne vaut pas réservation. Elle constitue une première étape obligatoire avant de réaliser les réservations pour la semaine à venir, pour le mois ou pour l'année.

Un problème d'acoustique est signalé dans la salle du gymnase qui sert à de multiples activités. Cette problématique va faire l'objet d'une étude acoustique menée par un bureau d'étude spécialisé. Elle va permettre de caractériser les défauts et de proposer des correctifs via des travaux ou des équipements mobiliers adaptés.

Soyez certain de mon engagement à accueillir l'ensemble des élèves de la Ville de Metz dans un environnement stable et serein favorisant l'apprentissage pour chaque enfant.

Je reste à votre écoute et disponible pour tout échange.

En espérant avoir répondu aux différentes interrogations soulevées par le Conseil d'Ecole, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mesdames et messieurs les membres du conseil d'école, mes cordiales salutations.

Mme Anne STÉMART

Adjointe au Maire de Metz en charge de l'Education et des affaires scolaires Vice-Présidente du Département de la Moselle

Copie : - Monsieur LUCAS, élu représentant au CE

- Monsieur NICOLAS, Adjoint de quartier

- Monsieur VORMS, élu représentant du Quartier